

Expertise véhicule vraissemblance accident

Par Sisyphe1973, le 22/07/2016 à 10:15

Bonjour,

Le 3 mai, j'ai eu un accrochage avec un tiers. N'étant pas d'accord sur les circonstances de l'accident, nous avons rédigé une déclaration séparée. Or, les assurances sont dans l'impossibilité d'établir les responsabilités. Mon assurance n'a mandaté aucun expert pour expertiser mon véhicule afin d'établir la vraissemblance de mes déclarations. Est-ce normal?

Par Sisyphe1973, le 22/07/2016 à 11:15

En d'autres termes, ai-je un recours juridique si ma responsabilité était établie à 100% rien que sur deux déclarations écrites en désaccord ?